



DÉCLARATION PRÉREMPLIE REVENUS 2009



Pour vous renseigner, un numéro
ou encore, une adresse internet
ou bien, adressez-vous au
Signez la déclaration et renvoyez-la
à cette adresse

DÉCLAREZ SUR WWW.IMPOTS.GOUV.FR

- ▶ 01 44 64 51 85
- ▶ cdi.20e-st-fargeau@dgif.finances.gouv.fr
- ▶ SIP 20E ST-FARGEAU
SAID ERMITAGE
6 RUE PAGANINI
75972 PARIS CEDEX 20

eco'pli 51 CHALONS CTC 29.04.10 CI096D



7428023104 0001

MLE HUBERT AMANDINE FLEUR

ETAGE 2
82 RUE DES RIGOLES
75020 PARIS

DIRECTION GÉNÉRALE
DES
FINANCES PUBLIQUES



Date limite de dépôt

Internet **24 juin**

Papier **31 mai**

VOTRE ADRESSE en cas de déménagement

Déménagement en 2009 Indiquez votre adresse au 1^{er} janvier 2010 et la date du déménagement:

DATE ► | | | | 2009

Adresse	N°	RUE	CODE POSTAL	COMMUNE		
Appartement	N°	ÉTAGE	ESC.	BÂT.	RÉSIDENCE	NBRE DE PIÈCES
Statut	PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/>	LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	OCCUPANT À TITRE GRATUIT <input type="checkbox"/>	NOM DU PROPRIÉTAIRE		

Déménagement en 2010 Indiquez votre adresse actuelle et la date du déménagement:

DATE ► | | | | 2010

Adresse	N°	RUE	CODE POSTAL	COMMUNE		
Appartement	N°	ÉTAGE	ESC.	BÂT.	RÉSIDENCE	NBRE DE PIÈCES
Statut	PROPRIÉTAIRE <input type="checkbox"/>	LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	OCCUPANT À TITRE GRATUIT <input type="checkbox"/>	NOM DU PROPRIÉTAIRE		

VOTRE ÉTAT CIVIL

Rectifiez si nécessaire en écrivant sur la ligne au-dessous

Mademoiselle

Nom **HUBERT**

Corrigez si besoin ►

Nom de naissance

Prénoms **AMANDINE FLEUR**

Date de naissance **21 11 1980**

Lieu de naissance **92 MEUDON LA FORET**

► DEPT COMMUNE

Pour les couples mariés : Madame, si vous souhaitez voir figurer votre nom de naissance sur nos courriers, veuillez cocher la case ►

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur (voir notice), cochez la case ► OUI

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

A Paris Le 16/06/2010 Téléphone 06 99 18 86 08
Si vous déposez la déclaration au titre d'un mandat, cochez la case et apposez votre cachet OUI Adresse internet amandine-hubert@leparisien.com

In application de la loi "informatique et libertés" vous pouvez accéder aux données fiscales vous concernant et demander leur rectification, sous certaines réserves, auprès de votre centre des impôts. Les données que vous déclarez sont utilisées aux fins de gestion et de recouvrement par l'administration fiscale mais également par certains organismes de sécurité sociale habilités.

N° TÉLÉDECLARANT 9 909 607	VOTRE N° FISCAL 14 83 925 907 303 C	N° FISCAL DE VOTRE CONJOINT	N° FIP 755 19 74 6662368789 4 A
--------------------------------------	---	-----------------------------	---

SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU Foyer FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
------------------------	-----	--------------------------------------	------------------------------------

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2009

Mariés	M	Célibataire	C	<input checked="" type="checkbox"/>
Divorcé(e)/séparé(e)	D	Veuf(ve)	V	<input type="checkbox"/>
Pacsé(e)s	P			<input type="checkbox"/>

Changement en 2009

Date du mariage ou du Pacs	X	2009	<input type="checkbox"/>
Date de divorce/séparation/rupture de Pacs	Y	2009	<input type="checkbox"/>
Date du décès	Z	2009	<input type="checkbox"/>

Souscrivez une déclaration pour chaque période avant et après votre changement de situation de famille

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage

- Vous vivez seul(e), et :

- vos enfants (majeurs ou mariés/pacsés ; mineurs imposés en leur nom propre) ne sont pas comptés à votre charge ou n'ont pas demandé le rattachement à votre foyer
- ou vous avez eu un enfant décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre

E K

- Vous vivez seul(e) et vous avez élevé vos enfants remplissant l'une des conditions ci-dessus pendant au moins cinq années au cours desquelles vous vivez seul(e)

L

- Vous ne vivez pas seul(e)

M

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2009, remplissait ces conditions

P F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et :

- vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions ;
- ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé, remplissait ces conditions ;
- ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2009, remplissait ces conditions

- Vous êtes mariés ou liés par un PACS et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions

- Vous avez une pension de veuve de guerre

W S G

B I PARENT ISOLÉ

Si vous vivez seule avec vos enfants dont vous assurez seule la charge, cochez la case T.

T

E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

C I PERSONNES À CHARGE EN 2009

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

Enfants à charge
 Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1-01-2009 ou nés en 2009 ou handicapés quel que soit l'âge

F

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité

G

Année de naissance

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1-01-2009 ou nés en 2009 ou handicapés quel que soit l'âge

H

Année de naissance

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité

I

Année de naissance

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 %

R

Année de naissance

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS EN 2009

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant

J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)

N

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

VOS REVENUS CONNUS

Les revenus imposables au titre de 2009 dont l'administration a connaissance à ce jour sont imprimés ci-dessous en euros. Vous devez en vérifier l'exactitude et corriger, si nécessaire, les chiffres imprimés en page 3.

TRAITEMENTS ET SALAIRES
REVENUS D'ACTIVITE - VOUS :
 saint denis :

45 934

VOS REVENUS

Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche

1 I TRAITEMENTS, SALAIRES, PRIME POUR L'EMPLOI, PENSIONS ET RENTES

	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
TRAITEMENTS, SALAIRES				
Revenus d'activité connus	45 934			
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AJ	1BJ	1CJ	1DJ
Autres revenus imposables connus <i>pré retraite, chômage</i>				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AP	1BP	1CP	1DP
Frais réels <i>liste détaillée sur papier libre</i>	1AK	1BK	1CK	1DK
Demandeur d'emploi de plus d'un an: <i>cochez la case</i>	1AI <input type="checkbox"/> COCHEZ >	1BI <input type="checkbox"/> COCHEZ >	1CI <input type="checkbox"/> COCHEZ >	1DI <input type="checkbox"/> COCHEZ >
Revenus d'heures supplémentaires <i>exopérés connus</i>				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AU	1BU	1CU	1DU

POUR RECEVOIR LA PRIME POUR L'EMPLOI *Pour obtenir la prime par virement, joignez un RIB si vous ne l'avez pas déjà communiqué*

Activité à temps plein exercée toute l'année 2009	1AX <input type="checkbox"/> COCHEZ >	1BX <input type="checkbox"/> COCHEZ >	1CX <input type="checkbox"/> COCHEZ >	1DX <input type="checkbox"/> COCHEZ >
Sinon, nombre d'heures payées dans l'année <i>y compris heures supplémentaires exonérées</i>	1AV	1BV	1CV	1DV

REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

	FOYER		1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Montant connu du RSA "complément d'activité"				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1BL		1CB	1DB

PENSIONS, RETRAITES, RENTES Y COMPRIS PENSIONS ALIMENTAIRES

	VOUS	CONJOINT	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Total des pensions, retraites, rentes connues				
<i>Corrigez si le montant est inexact</i>	1AS	1BS	1CS	1DS
Pensions alimentaires perçues	1AO	1BO	1CO	1DO

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX

	moins de 50 ans	de 50 à 59 ans	de 60 à 69 ans	à partir de 70 ans
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AW	1BW	1CW	1DW

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS *Si un montant imprimé est inexact, rayez-le et indiquez le montant total exact dans la case blanche*

Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 18%		2DA
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5%		2DH
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes 2DA et 2DH		2EE

REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT *ne le déduisez pas*

Revenus des actions et parts <i>crédit d'impôt inclus</i>		2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA		2FU
Revenus distribués dans le PEA <i>pour le calcul du crédit d'impôt de 50%</i>		2GR
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans		2CH

REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT

Revenus de valeurs mobilières et distributions <i>crédit d'impôt inclus</i>		2FS
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié		2GO
Intérêts et autres revenus assimilés <i>crédit d'impôt inclus</i>		2TR

AUTRES

Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible		2CG	
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible		2BH	
Frais venant en déduction		2CA	
Crédits d'impôt sur valeurs étrangères		2AB	
Crédit d'impôt "directive épargne" et autres crédits d'impôt restituables		2BG	
Déficits des années antérieures non encore déduits	2AA <input type="checkbox"/> 06	2AL <input type="checkbox"/> 07	2AM <input type="checkbox"/> 08
Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50%)		2DM	

3 I PLUS VALUES ET GAINS TAXABLES À 18%

Gains de cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés taxables à 18%	3VG
Pertes de l'année 2009 sur cessions de valeurs mobilières, de droits sociaux et assimilés	3VH

En cas de pertes antérieures à 2009 non encore imputées, indiquez le détail sur papier libre ou joignez le tableau de suivi n° 2041 SP

4 I REVENUS FONCIERS *lignes 4BA, 4BB, 4BC, 4BD: report du résultat déterminé sur la déclaration n° 2044*

Micro foncier: recettes brutes sans abattement	4BE
<i>Adresse de la location:</i> _____	
Revenus fonciés imposables	4BA
Déficit imputable sur les revenus fonciés	4BB
Déficit imputable sur le revenu global	4BC
Déficits antérieurs non encore imputés	4BD
Primés d'assurance pour loyers impayés des locations conventionnées	4BF
Si vous souscrivez une déclaration 2044-spéciale, cochez la case	4BZ <input type="checkbox"/> COCHEZ >

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS *à imposer suivant le système du quotient*

Montant total des revenus à imposer <i>n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de la déclaration</i>	0XX
--	-----

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un CGA.



VOTRE SITUATION FAMILIALE

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2009

Mariés	M	<input type="checkbox"/>	Célibataire	C	<input checked="" type="checkbox"/>
Divorcé(e)/séparé(e)	D	<input type="checkbox"/>	Veuf(ve)	V	<input type="checkbox"/>
Pacsés(e)s	O	<input type="checkbox"/>			

Changement en 2009

Date du mariage ou du Pacs	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2009
Date de divorce/séparation/rupture de Pacs	Y	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2009
Date du décès	Z	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	2009

Souscrivez une déclaration pour chaque période avant et après votre changement de situation de famille

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire

1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage

- Vous vivez seul(e), et :

- vos enfants (majeurs ou mariés/pacsés; mineurs imposés en leur nom propre) ne sont pas comptés à votre charge ou n'ont pas demandé le rattachement à votre foyer E
- ou vous avez eu un enfant décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre K

- Vous vivez seul(e) et vous avez élevé vos enfants remplissant l'une des conditions ci-dessus pendant au moins cinq années au cours desquelles vous vivez seul(e) L

- Vous ne vivez pas seul(e) N

2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour une invalidité d'au moins 40% ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80% .

Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint, décédé en 2009, remplissait ces conditions. P

F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et :

- vous avez plus de 75 ans et vous remplissez ces conditions;
- ou vous avez plus de 75 ans et votre conjoint, décédé, remplissait ces conditions;
- ou votre conjoint, âgé de plus de 75 ans, décédé en 2009, remplissait ces conditions: W

- Vous êtes mariés ou liés par un PACS et l'un des deux déclarants, âgé de plus de 75 ans, remplit ces conditions S

- Vous avez une pension de veuve de guerre G

B I PARENT ISOLÉ

Si vous vivez seule avec vos enfants dont vous assurez seule la charge, cochez la case T. T

E I RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

C I PERSONNES À CHARGE EN 2009

Vous n'avez pas d'enfant ni de personne à charge.

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1-01-2009 ou nés en 2009 ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance:

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité G

Année de naissance:

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Enfants à charge en résidence alternée

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1-01-2009 ou nés en 2009 ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance:

dont enfants titulaires de la carte d'invalidité I

Année de naissance:

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Personnes invalides vivant sous votre toit

Nombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80% R

Année de naissance:

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D I RATTACHEMENT D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS EN 2009

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

VOS REVENUS CONNUS

Les revenus imposables au titre de 2009 dont l'administration a connaissance à ce jour sont imprimés ci-dessous en euros. Vous devez en vérifier l'exactitude et corriger, si nécessaire, les chiffres imprimés en page 3.

TRAITEMENTS ET SALAIRES REVENUS D'ACTIVITE - VOUS :

saint denis : 45 934

AVIS D'IMPÔT
SUR LE REVENU 2009
(sur les revenus de l'année 2008)



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

MLE HUBERT AMANDINE FLEUR

Adresse d'imposition au 01/01/2009 :
ETAGE 2
82 RUE DES RIGOLES

75020 PARIS

Vos références

Numéro fiscal (vous) : 1483925907303 C
Numéro fiscal (conjoint) :

Numéro FIP : 755 755197466623687894 A

Numéro de rôle : 016

Date de mise en recouvrement : 31/07/2009

Adresse d'envoi de l'avis :
MLE HUBERT AMANDINE FLEUR

ETAGE 2
82 RUE DES RIGOLES

75020 PARIS

Votre situation

Montant de votre impôt (en euros)	3598
Date limite de paiement	15/09/2009

Pour vous renseigner

- ⇒ Sans vous déplacer, par téléphone : Centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*
* (coût d'un appel local à partir d'un poste fixe depuis la métropole et dans les DOM, hors éventuel surcoût de votre opérateur)
- ⇒ Sans vous déplacer, par internet : www.impots.gouv.fr, pour consulter votre compte fiscal, réaliser des démarches ou payer
- ⇒ Sur place : Pour simplifier vos démarches, vous pouvez désormais obtenir les renseignements et documents fiscaux ainsi que déposer vos dossiers fiscaux, à votre choix, aux deux guichets, indiqués ci-dessous, constituant votre Centre des finances publiques.
- Pour obtenir des réponses plus détaillées auprès d'un guichet du Centre des finances publiques :
- Sur le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS 20E ST-FARDEAU
S.A.I.D. ERMITAGE
6 RUE PAGANINI - 75972 PARIS CEDEX 20
Tel : 01 44 64 51 85 - Courriel : cdi.20e-st-fardeau@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H45 A 16H15 OU SUR RENDEZ-VOUS
 - Sur le paiement de votre impôt :
TRES.DU 20EME ARRD 3EME DIVIS
3/5/6 RUE LESPAGNOL - 75974 PARIS CEDEX 20
Tel : 01 55 25 24 70 - Courriel : t075048@dgfip.finances.gouv.fr
Accueil du public : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H A 16H

CONSERVEZ L'ORIGINAL DE VOTRE AVIS D'IMPOSITION

Si un organisme vous demande de lui communiquer le montant des revenus que vous avez déclarés à l'administration fiscale, avant de lui envoyer une photocopie, datez et signez la déclaration sur l'honneur figurant au bas du présent avis, après l'avoir éventuellement complétée.

Je déclare sur l'honneur que le présent avis, établi conformément à ma déclaration, tient compte de tous mes revenus imposables en France ou à retenir pour l'application du taux effectif et de ma situation de famille pour l'année 2008. Mes autres revenus imposables à l'étranger ou mes rémunérations de fonctionnaire d'une organisation internationale, que j'estime non imposables en France, s'élèvent au total à € pour cette même année.

À....., le

Signature :

La charte du contribuable : des relations entre le contribuable et l'administration fiscale basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité.